



ASNELLES

infos

Bulletin municipal – Février 2021



MAIRIE D'ASNELLES

13 rue de Southampton

Tél: 02.31.22.35.43

Fax : 02.31.21.99.45

Mail : mairieasnelles@wanadoo.fr

Site Internet : www.asnelles.fr

3 - Le mot du Maire

4 - Les Commissions municipales

5.6 - Travaux, voirie, assainissement

7.8 - Urbanisme, environnement

9 - Culture, fêtes et cérémonies

10 - Affaires sociales

11.12 - Extraits de délibérations du conseil municipal

13 - Communauté de Communes *Seulles Terre et Mer*

14.15 - Brèves

16.17.18. 19 - Vie associative

20 - Vie citoyenne

21.22 - Vie pratique

23 - Informations pratiques et État civil

Ont participé à ce bulletin :

Mesdames et Messieurs François Garnavault, François Godmet, Myriam Godmet, Bernard Langlais, ainsi que les secrétaires de la mairie : Virginie Alibaud, Christine Burin, et les membres du Conseil municipal : Christian Aubert, Véronique Bouteiller, Jean-Claude Cornet, Vladimir Félicijan, Michel Grimois, Marion Hottin, Evelyne Lamandé, Michel Laquay, Aude Lelièvre, Maryse Monnier, Michel Nostradamus, Gérard Pouchain, Alain Scribe, Clairette Sohier.

Pour des raisons d'économie, ce bulletin municipal a été réalisé en interne, et non par un imprimeur professionnel.
Mise en page : Evelyne Lamandé.

Responsable de la publication : Alain Scribe.

MAIRIE

Tél : 02.31.22.35.43

Secrétariat ouvert

lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h

mercredi de 10h30 à 12h30

et samedi de 10h30 à 12h30 uniquement
les semaines paires

LA POSTE AGENCE COMMUNALE

Tél: 02.31.10.01.66

lundi et vendredi de 13h30 à 15h30

mardi de 9h00 à 11h00

mercredi de 8h45 à 10h30

samedi de 9h00 à 10h30 uniquement
les semaines paires



Chères Asnelloises, Chers Asnellois,

En ce début 2021, je vous propose, selon la tradition, de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir. Bien que l'année fût plus que troublée, il me semble important de maintenir ce rendez-vous d'autant qu'il ne me sera malheureusement pas possible de vous présenter mes vœux, comme j'aime à le faire, en votre présence « physique ».

En ce qui concerne les événements de l'année qui vient de s'achever, je tiens en tout premier lieu à vous réitérer mes remerciements pour la confiance que vous avez accordée à mon équipe et à moi-même en nous élisant dès le premier tour. Soyez certain(e)s que nous continuerons à œuvrer pour le bien du plus grand nombre, sachant que la satisfaction de toutes et de tous demeure notre objectif, notre ambition.

En cette année 2020, notre préoccupation prioritaire fut la gestion de la crise sanitaire, ce que nous avons fait, en particulier, avec la mise en place d'un suivi régulier des personnes isolées ou fragiles, prenant en charge leurs listes de courses, et les accompagnant pour des déplacements essentiels. Un grand merci à Maryse, maire-adjointe, et à nos conseillères municipales Aude, Floriane et Véronique pour leur dévouement.

Par ailleurs, la vie associative s'est, malheureusement, retrouvée en « standby », nombre d'animations durent être annulées (fête de la musique, fête de la mer, brocante, spectacle et goûter de Noël des enfants, repas des aîné(e)s, vœux du Maire), ou réduites à leur plus simple expression (commémorations du 8 mai, du 6 juin, du 11 novembre sans présence de public). Heureusement, nous avons pu apporter un peu de lumière à ce sombre tableau grâce à quelques événements « sauvés de justesse », mais aussi par la réalisation de certains travaux que vous découvrirez dans les pages suivantes.

L'heure est venue de croire résolument en des lendemains plus radieux. C'est en tout cas l'état d'esprit de vos élus qui ont mis à profit ces mois confinés pour avancer sur les projets qui caractériseront, nous l'espérons, cette nouvelle mandature, et que je vais évoquer brièvement car nous aurons l'occasion d'en reparler au fur et à mesure de leur avancement.

En tout premier lieu - c'est une nécessité absolue - l'agrandissement de notre cimetière pour lequel nous possédons déjà la maîtrise foncière du terrain dans son prolongement.

Viennent ensuite

- le réaménagement du cœur de bourg (les consultations se poursuivent pour une réalisation envisagée sur une période 2022-2024),
- la poursuite des travaux de réhabilitation de notre « Grange à Dîme » pour qu'elle devienne un pôle culture (elle a déjà commencé à en prendre le chemin ainsi que la lecture de ce bulletin le montre),
- la poursuite du dossier de réhabilitation d'une partie de notre réseau d'assainissement sur 2022-2023.

Quant aux travaux de réaménagement de notre Centre de Loisirs Nautiques, ils devraient être portés par notre Communauté de Communes dans le cadre d'une mise à disposition des locaux.

Voilà l'essentiel de ce que je tenais à vous dire à l'aube de cette nouvelle année, et je conclurai en souhaitant à chacune et à chacun une bonne et heureuse année.

Et surtout, prenez soin de vous !

Votre Maire, Alain Scribe



TABLEAUX DES COMMISSIONS

Travaux, voirie, assainissement, services techniques, sécurité	Urbanisme, environnement	Culture, fêtes et cérémonies	Jeunesse, sports, loisirs	Affaires sociales Associations	Finances	Appel d’offres
Scribe Alain Aubert Christian Félicijan Vladimir Grimoin Michel Lamandé Evelyne Laquay Michel Nostradamus	Scribe Alain Félicijan Vladimir Lamandé Evelyne Lelièvre Aude Monnier Maryse	Scribe Alain Cornet Jean-Claude Hottin Marion Lamandé Evelyne Laquay Michel Monnier Maryse Pouchain Gérard	Scribe Alain Cornet Jean-Claude Hottin Marion Pouchain Gérard Sohier Clairette	Scribe Alain Bouteiller Véronique Hottin Marion Laquay Michel Monnier Maryse Sohier Clairette	Scribe Alain Félicijan Vladimir Lamandé Evelyne Laquay Michel Monnier Maryse Pouchain Gérard	Scribe Alain Lamandé Evelyne Laquay Michel Lelièvre Aude Monnier Maryse Sohier Clairette
Commission de contrôle des listes électorales		Titulaires		Suppléants		
Délégués du Conseil Municipal		Michel Laquay		Jean-Claude Cornet		
Délégués du Préfet		Jean-François Otter		Franck Thomas		
Délégués du Tribunal		François Lepoëtre		Patricia Costil		
Délégués auprès du SMAEP du Vieux Colombier		Délégués auprès du SDEC Energie				
Titulaire : Vladimir Félicijan		Titulaire : Vladimir Félicijan				
Suppléant : Michel Grimoin		Titulaire : Michel Grimoin				
Délégué auprès d’INGÉEAU			Vladimir Félicijan			
	Commission communale des impôts directs					
Titulaires	Véronique Bouteiller - Antoine Cormier - Jean-Claude Cornet - Hélène Dapremont - Vladimir Félicijan - Michel Laquay					
Suppléants	François Dupré - Roselyne Michel - Daniel Notreami - Jean-François Otter - Franck Thomas					
Commission intercommunale des impôts directs			Evelyne Lamandé			
	Commission d’évaluation des charges transférées					
Titulaire	Alain Scribe					
Suppléant	Evelyne Lamandé					
Responsable de l’accès aux documents administratifs			Evelyne Lamandé			



TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT



Remise en état et busage d'un fossé d'eau pluviale le long de la résidence de l'Odyssée, par les services techniques de la commune.



Curage de la Gronde par les services techniques de la commune.



Remise en état du système de pompage de la Gronde à hauteur des vannes de l'émissaire ouest du fleuve côtier, par les services techniques de la commune.



Réfection du pont enjambant la Gronde rue du Dorset Regiment effectuée par l'entreprise Martragny, sous maîtrise d'ouvrage S.T.M.

EGB
ENTREPRISE GAUGAIN BENJAMIN
Plomberie Carrelage Faïence PORT 06 28 90 41 09
12 clos de l'avenir 14960 ASNELLES

BESSIN elec
Neuf & Rénovation
Dépannage
Mise aux normes
Vincent LAMOLE
13, Clos L'Alfossette
14960 ASNELLES
Tél. 07 82 25 03 06
bessinelec@gmail.com

BM SOUDURE. Bertrand Maurice
Soudure alu - Acier - Inox
www.bm-soudure14.com
BM SOUDURE Construction navale - Soudure Alu-Acier-Inox
17 bis rue des sources - 14400 BAYEUX
Tél/fax. 02 31 21 53 36 / 06 21 64 38 01
E-mail: bmsoudure14@gmail.com

TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT



Remise en état du réseau d'eau à Roseau Plage par la SAUR.



Remise en état de la voirie square du Bas Colombier, par l'entreprise Martragny, sous maîtrise d'ouvrage S.T.M.



Enfouissement des réseaux et pose de quatre nouveaux candélabres rue de la Marine.



Par mesure de sécurité, les arbres situés derrière les locaux des services techniques ont fait l'objet d'un élagage par l'entreprise E.T.A.G.F.

Leparquier Motoculture
— NEUF & OCCASION —
09 81 87 33 37
leparquier.motoculture@hotmail.fr
ZA Sud C - 14480 CREULLY

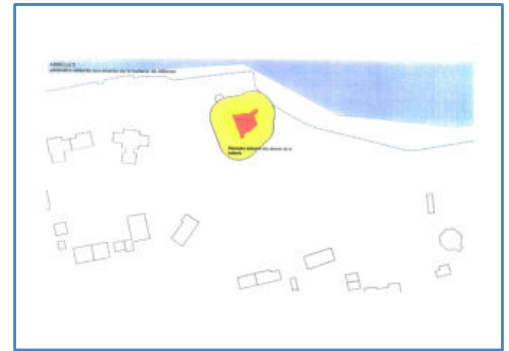
Martragny
Travaux Publics **TP**
8 Route de Meuvaines
14960 Saint-Côme de Fresné
Tel 02 31 22 36 36
martragny@wanadoo.fr
f

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
COURS, ALLÉES (TOUT REVÈTEMENT)
ENGAZONNEMENT,
CLÔTURES...
STOCKAGE
DES EAUX
PLUVIALES
E.T.A.G.F.
Entreprise Gauguin Francis
14960 ASNELLES
Email : etagf@efcf.fr
06 15 36 12 65 02 31 92 76 67
ABATTAGE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
ÉLAGAGE
DÉBROUSSAILLAGE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Périmètre délimité des abords de la batterie de défense de plage protégée au titre des monuments historiques

Le périmètre délimité des abords de la batterie de défense de plage d'Asnelles, inscrite monument historique par arrêté le 10 novembre 1992, est créé selon le plan ci-contre. Le tracé plein y figurant devient le nouveau périmètre des abords de ce monument historique par arrêté du Préfet du 2 août 2019.

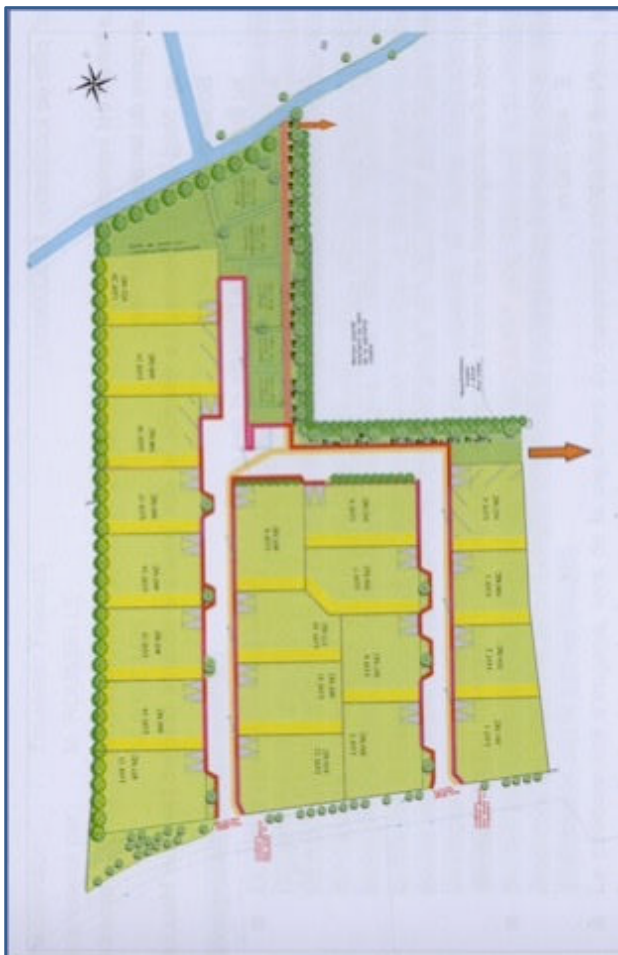


Requalification du centre bourg et valorisation de sa traversée par la RD 514

La procédure du marché public de maîtrise d'œuvre est engagée.

Les compétences de paysagiste – concepteur et d'hydrologue sont exigées.

Les travaux d'aménagement de la RD514 se feront en cohérence avec le projet de vélomaritime du Conseil Départemental.



Lotissement *Les Villas de Nacre*

Le permis d'aménager du lotissement *Les Villas de Nacre*, déposé par la SAS TRIUMVIRAT FINANCES a été accordé par arrêté du maire le 25 juin 2020.

L'accès à ce lotissement de 20 lots se fera par la rue du Clos de la Fossette. La voie qui desservira les parcelles sera en sens unique. En prolongement de cette voie, un chemin piétonnier permettra de rejoindre directement le magasin Carrefour Contact.

Monsieur le Préfet a donné son accord au projet de gestion des eaux pluviales du lotissement au titre de la Loi sur l'eau.





Plan de Prévention des Risques Littoraux du Bessin - P.P.R.L. Bessin - Submersion marine

Le plan de Prévention des Risques Littoraux est un document qui régit l'aménagement du territoire et les activités dans les zones exposées aux risques de submersion et d'érosion marines. Il a pour objectif **d'assurer la sécurité des personnes et des biens**. Le règlement s'impose sur les biens situés à l'intérieur du périmètre du P.P.R.L.

Les zones rouges sont inconstructibles. L'apport de population nouvelle doit être évité pour ne pas aggraver la vulnérabilité de la population existante. Sont interdits la création, l'extension de logement, le changement d'affectation en pièces habitables, la pratique du camping et du caravanning sur parcelle privée, l'implantation d'Habitations Légères de Loisirs... Les clôtures devront être ajourées et non maçonnées.

Dans **les zones bleues**, la densification et le renouvellement urbain sont admis sous conditions.

Le règlement **des zones oranges** vise à ne pas aggraver la vulnérabilité de la population utilisatrice des espaces et à permettre la gestion de l'existant.

Le projet de P.P.R.L. du Bessin est soumis par le Préfet à une enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 5 octobre au 5 novembre 2020 (le 28 octobre à Asnelles). Avis, conclusions et rapport du commissaire enquêteur sont consultables en mairie : se renseigner au secrétariat ou consulter le site de la mairie.

Tout projet situé à l'intérieur du périmètre du P.P.R.L. nécessite un arrêté de non opposition du maire pour entreprendre les travaux.

Zones inondables

Les zones soumises aux risques naturels, zones humides avérées, risques d'inondation, remontées de nappes, recensées par la DREAL, sont présentées dans les cartographies du P.L.U. : pièces 5.3 ; 5.4 et 5.5 . P.L.U. à consulter sur le site de la mairie :

www.asnelles.fr/vie_pratique/urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) d'Asnelles

■ Stationnement des caravanes

Le stationnement isolé de caravanes et de bateaux sur terrain non bâti est interdit.

Les caravanes qui seraient stationnées sur des parcelles bâties devront être entreposées en vue de leur prochaine utilisation dans des bâtiments et remises dont les matériaux respecteront l'environnement bâti immédiat, sur le terrain où est implantée la construction constituant la résidence de l'utilisateur.

■ **Les haies repérées** au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme identifiées sur le plan de zonage du P.L.U. peuvent être soumises à déclaration préalable.

■ **Les murs en pierre existants** et identifiés sur le plan de zonage du P.L.U. devront, dans le cadre de travaux les impactant, être reconstruits à l'identique dans leur hauteur d'origine.

■ P.L.U. à consulter sur www.asnelles.fr



CULTURE, FÊTES ET CÉRÉMONIES

Commission municipale

Manifestations de l'année 2020

11 janvier : Vœux du Maire (salle des fêtes)

18 janvier : *Nuit de la Lecture* dans l'Espace Maurice Schumann.

26 janvier : Repas des Aînés (Salle des fêtes)

21 février : Conférence sur Maurice Schumann et la Normandie (Espace Maurice Schumann)

6 juin : Célébration du 76^e anniversaire du D DAY

16 juillet et 12 août : Visites guidées d'Asnelles

18 juillet et 8 août : Concours-photos dans les rues d'Asnelles

22 juillet et 17 août : Visites guidées de l'église

6 août : Concert de violons dans le cadre du festival *Embruns de musique* à la Grange à dîme

7 août : Projection du film *Ma vie dessinée* en présence du réalisateur dans la Grange à dîme

14 août : Conférence sur Sainte-Honorine et sa statue dans la Grange à dîme

15 août : Messe en plein air et bénédiction de la mer, place Maurice Mosnier

18 septembre : *Jazz dans les prés*, concert de Matthis Pascaud, guitariste, dans la Grange à dîme

17 octobre : Conférence dans la Salle des fêtes sur les fouilles dans le lotissement de la rue de l'abbé Galopin

17-22 octobre : Exposition *Serge Saint Sculpteur* dans la Grange à dîme

11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918 au monument aux Morts

19 décembre : Marché de Noël sur la Place Sir Alexander Stanier

20 décembre : Distribution des cadeaux aux enfants dans la salle des fêtes



AFFAIRES SOCIALES

À la demande de l'administration, **la commission des affaires sociales** a dorénavant la responsabilité de ce qui incombait précédemment au C.C.A.S.

Elle a donc instruit les dossiers des personnes qui sollicitaient des bons de chauffage et des aides exceptionnelles.

Elle a également organisé la distribution :

- ❖ **des colis gourmands** aux personnes âgées de plus de 65 ans,
87 colis pour une personne et 51 colis pour deux personnes.
- ❖ et la remise **des cadeaux de Noël** aux plus jeunes de la commune,
47 cadeaux pour les enfants et 9 bons cadeaux pour les adolescents.

Compte tenu des conditions sanitaires, elle a malheureusement été dans l'obligation d'annuler le traditionnel spectacle de Noël suivi d'un goûter.



CLUB ASNELLOIS LA BELLE PLAGE

Compte tenu des conditions sanitaires, le *Club Asnellois la Belle Plage* n'a malheureusement pas pu organiser ses traditionnels rendez-vous et animations. Il espère vivement que 2021 permettra de renouer avec ces moments de convivialité et d'échanges.

Belle et heureuse année à tous !

Maryse Monnier, présidente du *Club Asnellois la Belle Plage*



Extraits de délibérations du conseil municipal

N° 2020-23 : Fixation et vote des taxes directes locales

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide d'appliquer aux deux taxes directes locales les mêmes taux en 2020 qu'en 2019, à savoir :

Taxe foncière - propriétés bâties :	0,41 %
Taxe foncière - propriétés non bâties :	6,95 %

2020.40 : Achat d'une nouvelle pompe pour la Gronde

À la veille d'une nouvelle grande marée et suite à l'exposé de M. Vladimir Félicijan relatif à l'état des pompes mises en place sur la Gronde, le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter une pompe neuve et d'en réparer une, conformément au devis établi par l'entreprise MIREY qui s'élève à la somme totale de 7785 € TTC, dont 4263,60 € TTC pour l'acquisition de la pompe neuve.

2020.41 : Travaux sur une canalisation d'eaux usées rue de la Dune

En raison d'un affaissement de la chaussée, rue de la Dune, une canalisation des eaux usées a cédé, engendrant des nuisances pour une cinquantaine d'habitations. Le devis établi par l'entreprise MARTRAGNY s'élève à 2945 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la réalisation des travaux par l'entreprise MARTRAGNY. Le montant des travaux sera imputé sur le budget d'exploitation de l'assainissement.

2020.43 : Modification du mode de gestion de la laverie du camping municipal

Il est proposé par Monsieur le maire de modifier la gestion de la laverie du camping municipal. Les établissements AQUALYS installeraient à leur charge deux machines à laver et deux sèche-linge dont ils assureraient la maintenance. Ils reverseraient à la commune 15% du chiffre d'affaires (HT).

La proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal pour un contrat de cinq ans renouvelable.

2020-63 : Changement du réseau d'assainissement sous charte qualité à respecter

Le réseau d'assainissement rue The Devonshire Regiment, rue The Dorset Regiment et rue du Débarquement devra être réhabilité.

Le coût de cette réhabilitation du réseau a été évalué à 512 400 euros TTC.

Le conseil municipal décide d'engager les travaux sous charte qualité afin de pouvoir prétendre à une subvention à hauteur de 40% des travaux de l'Agence de l'eau ainsi que d'un prêt à taux zéro à hauteur de 20%.

2020-74 : Noël des enfants de la commune

Le maire propose au conseil de reconduire les bons d'achats destinés aux enfants de la commune pour Noël d'une valeur de 16 euros à laquelle les parents peuvent abonder à hauteur de 9 euros maximum, les achats pouvant être effectués au Centre Leclerc de Bayeux aux rayons « Jouets » et « Espace culturel ».

Par ailleurs, compte tenu du contexte sanitaire, le maire propose de ne pas offrir le spectacle ni le goûter, et d'organiser la distribution des cadeaux le dimanche 20 décembre 2020 à la salle des fêtes de 14h30 à 17h00.

Les propositions du maire sont acceptées à l'unanimité des voix.

2020-78 : Enfouissement des réseaux et pose de candélabres dans la rue de la Marine

Dans le cadre du renforcement du réseau desservant le bâtiment dénommé « le Château » et appartenant au CE de la SNCF, le SDEC Énergie propose de saisir cette occasion pour procéder à l'enfouissement des réseaux aériens de la rue de la Marine. Après différents échanges avec son service, le SDEC propose de procéder à cet enfouissement comportant le remplacement de candélabres pour un coût de 4636,49 euros, dont 1495,04 euros d'avance T.V.A. sur la partie éclairage public, que la commune récupérera au titre du F.C.T.V.A.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour ce devis.

2020-90 : Renouvellement du contrat de maintenance du réseau EU avec la SAUR

M. Félicijan présente le contrat annuel de maintenance du réseau des eaux usées qui engage la SAUR vis-à-vis de la commune : notamment surveillance des pompes, recherche de fuites, curage préventif, divers contrôles. Le montant de ce contrat s'élevait en 2020 à 17 154 € TTC. La proposition de la SAUR pour le contrat 2021 est d'un montant de 17 485,20 € TTC.

Le devis est accepté à l'unanimité.

2020-96 : Devis concernant la réfection des allées du camping municipal

Compte tenu du ruissellement des eaux et des nombreux passages des voitures et de tracteurs, il s'avère nécessaire de procéder à la réfection des allées du camping municipal. Le devis de l'entreprise Martragny T.P. (raboitage, balayage, mise à niveau, bitume, enrobé, accotements, notamment) s'élève à la somme de 28 070,40 € TTC sensiblement inférieure à celle qui a été provisionnée à cet effet dans le budget « Camping ». Les travaux auront lieu pendant la fermeture du camping municipal entre le 15 janvier et le 15 mars.

Il est accepté à l'unanimité des votants.

2020-104 : Plateforme de dématérialisation des marchés publics

Afin de pouvoir procéder à des marchés publics, la commune a aujourd'hui l'obligation de s'inscrire sur une plateforme de dématérialisation des marchés publics.

Il a été retenu « INFO LOCALE » pour un montant annuel de 192 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette inscription.



Communauté de communes *Seulles Terre et Mer*

Quelques mots sur notre Communauté de Communes « *Seulles, Terre et Mer* » (STM) pour laquelle les élections municipales de mars 2020 ont entraîné tout naturellement quelques changements.

Lors de sa séance du 16 juillet 2020, séance tardive pour cause de COVID-19, les nouveaux Conseillers Communautaires ont porté à sa Présidence Monsieur Thierry OZENNE, Maire de Creully-sur-Seulles, succédant ainsi à Monsieur Jean-Louis de MOURGUES.

Pour rappel, la Communauté de Communes STM est composée de 28 communes représentant environ 17 000 habitants. Le Conseil Communautaire comporte 44 conseillers communautaires issus des différentes communes, et 11 commissions de travail composées d'élus communaux dont le rôle est de préparer les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil Communautaire. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différentes commissions de travail dans lesquelles siègent vos élus(e)s.

Le siège administratif de STM se trouve 10 place Édouard Paillaud 14480 Creully-sur-Seulles. Vous pouvez joindre ses services en composant le 02 31 77 72 77, et nous vous invitons à consulter son site internet : www.seulles-terre-mer.fr.

TABLEAU DES COMMISSIONS S.T.M.

Règle : Chaque commune est représentée par un membre dans chaque commission

Les communes de Creully sur Seulles, Ponts sur Seulles, Tilly sur Seulles et Ver sur Mer pourront avoir 2 représentants dans les commissions n°1 à 10.

Les communes de Asnelles, Graye sur Mer, Meuvaines et Ver sur Mer pourront avoir 2 représentants dans les commissions n°11.

Chaque conseiller communautaire doit être présent dans 1 commission au moins.

N°	Commission	Vice-Président	Nom du candidat
1	Finances et mutualisation	Christian GUESDON	1- SCRIBE Alain
2	Affaires culturelles et gestion du patrimoine	Geneviève SIRISER	1- POUCHAIN Gérard
3	Développement économique	Vincent DAUCHY	1- LAMANDÉ Evelyne
4	Ressources humaines, administration générale et communication	Gwenaëlle LECONTE	1- POUCHAIN Gérard
5	Affaires scolaires et transport scolaire	Gérard LEU	1- MONNIER Maryse
6	Aménagement du territoire (PLUi) et gens du voyage	Alain COUZIN	1- LAMANDÉ Evelyne
7	Protection de l'environnement, transition énergétique, développement durable et gestion des déchets ménagers	Daniel LEMOUSSU	1- FELICIJAN Vladimir
8	Développement touristique	Stéphane JACQUET	1- POUCHAIN Gérard
9	Petite enfance, jeunesse et liens intergénérationnels	Hervé RICHARD	1- MONNIER Maryse
10	Voiries et entretien des infrastructures	Marcel DUBOIS	1- FELICIJAN Vladimir
11	Littoral, mer, GEMAPI, surveillance des plages, SPANC et eau potable.	Philippe ONILLON	1- SCRIBE Alain 2- FELICIJAN Vladimir

Marc VIVIER

- Ostréiculteur -

Z.A les Roquettes
14960 Meuvaines
02 31 22 04 87
marc-vivier@wanadoo.fr

ATELIER PROTÉGÉ CONCHYLICOLE
A.C.S.E.A.
14960 ASNELLES-MEUVAINES
Tél. 02 31 21 33 52-Fax 02 31 21 33 33
Tél. magasin 02 31 21 06 24
E-mail : la.calvadosienne@acsea.asso.fr

La Calvadosienne
HUITRE SPECIALE NORMANDE



Barthélémy-Dieulafait
Fanny et Charles

HUITRES GROS DÉTAIL
demi élevage, marchande

06.87.46.28.17
06.10.77.60.68

fannybarthelemy@icloud.com

Zone ostréicole Les Roquettes
14960 Asnelles Meuvaines

11 janvier 2020

C'est en présence de nombreux Asnellois, de maires des communes voisines, et de représentants de l'intercommunalité *Seulles, Terre et Mer* qu'Alain Scribe a présenté ses vœux et fait le bilan de l'année écoulée, notamment la réhabilitation d'une partie du réseau de l'assainissement, l'accessibilité à tous à l'église, l'achèvement du P.L.U., l'aménagement de lotissements, la consolidation d'urgence du clocher. À l'issue de la cérémonie, il a annoncé sa décision de se représenter aux prochaines élections municipales.



31 janvier 2020

Un journal titre justement : « Chaleureux repas des aînés ». C'est une salle des fêtes fort joliment décorée qui accueille, comme chaque année, les aînés que sont venus saluer Cédric Nouvelot, conseiller départemental, et Michel Roudil maire honoraire d'Asnelles. Alain Scribe félicite particulièrement les doyennes - Maud Ruaux et Jacqueline Marie - et le doyen - Marius Schwartz, ainsi que Juliette et Georges Théry qui viennent de fêter leur 65^e anniversaire de mariage.



10 février 2020

Mêmes causes, mêmes effets : Asnelles vient d'être victime de la conjugaison d'un très fort coefficient de marée, de vents violents de la tempête *Ciara*, et de précipitations importantes. Une trentaine de maisons sont touchées par cette brusque montée des eaux de la Gronde qui a vu l'installation d'un poste de commandement des sapeurs-pompiers, ainsi que la présence de la sous-préfète de Bayeux et de responsables de la Sécurité civile.



21 mars 2020

Honneur à *la Calvadosienne* qui a été promue au salon de l'Agriculture pour la qualité de ses huîtres du bassin Asnelles-Meuvinnes : médaille d'or pour ses « spéciales pleine mer » ! À noter que depuis vingt ans, *la Calvadosienne* est régulièrement lauréate d'une telle distinction, reconnaissance de la qualité de ses produits.



2 mai 2020

Compte tenu des conditions sanitaires, la commune d'Asnelles a décidé d'offrir à chaque habitant deux masques en tissu certifiés lavables, en groupement avec l'intercommunalité *Seulles, Terre et Mer*.

15 mai 2020

Les Sablés d'Asnelles s'apprêtent à écrire une nouvelle page de leur histoire en ouvrant une boutique avec salon de thé, à la place du *Toutéla* qui a migré avenue Maurice Schumann sous la forme d'un *Carrefour Contact*. La fabrication des sablés se fera toujours rue de Southampton dans le magasin historique devenu trop exigü, où les visiteurs désireux d'en savoir davantage sur cette fabrication, seront accueillis comme par le passé.

6 juin 2020

En raison des mesures sanitaires liées à la Covid 19, les traditionnelles cérémonies en souvenir du D Day se sont déroulées sans la présence du public. Les élus asnellois se sont rassemblés devant les mémoriaux dédiés aux héros du 6 juin 1944 : 47^e Royal Marine Commando, Sherwood Rangers Yeomanry, sous-marins de l'Opération Gambit, soldats gallois et anglais, et les trois libérateurs, Maurice Schumann, Charles Hargrove et Kenneth Pritchard qui reposent dans le nouveau cimetière.

17 juillet 2020

Comme chaque été, la municipalité et diverses associations ont tenu à accueillir le lundi devant le Bureau d'information touristique les estivants en leur présentant les activités et animations de la semaine. Ce moment de convivialité s'est poursuivi par une dégustation gratuite de produits locaux : sablés, cidre et huîtres.



10 décembre 2020

Le Conseil municipal a pris une décision inédite en votant une subvention de 500 € en faveur d'un raid humanitaire que deux jeunes étudiants - la famille de l'un est attachée à Asnelles depuis quatre générations ! - vont accomplir en moto pour aider des populations de Bosnie et d'Arménie. À leur retour, dans la salle des fêtes, ils présenteront en images le bilan de leur action.

19 décembre 2020

En dépit de l'absence de *Quinzaine commerciale* due aux conditions sanitaires, le Marché de Noël s'est déroulé sur la place Sir Alexander Stanier, tout en respectant les préconisations préfectorales. Une douzaine de stands (objets de décoration, produits cidricoles, livres, fromages, charcuterie, huîtres, coquilles saint Jacques notamment), ainsi que la boutique des *Sablés d'Asnelles* ont reçu la visite d'un nombreux public. À noter que L.A.C.A. a généreusement proposé aux enfants de se faire photographier avec le Père Noël pour le plus grand plaisir des parents. Le lendemain, le même Père Noël attendait les enfants à la salle des fêtes pour leur donner le cadeau offert par la municipalité. Quant aux aînés, ils se sont vu remettre le traditionnel colis gourmand pour accompagner les fêtes de fin d'année.

Thierry Dufour, garde champêtre, titulaire dans la fonction publique depuis le 9 mars 1987, a fait valoir des droits à la retraite. Tous nos vœux d'heureuse retraite !

LISTE DES ASSOCIATIONS

Association	Président€	Téléphone	Contact Mail Site Internet
Amis de la Grange à Dîme	M. POUCHAIN Gérard	06.33.31.93.22 02.31.21.93.56	kgpouchain@aol.com www.grangedadime-asnelles.fr
Anciens Combattants	M. RICHARD Daniel	02.31.92.48.62	chrisdany14@yahoo.fr
Asnelles Plongée Léo Lagrange	M. LORIEUX Sébastien	02.31.22.31.01	contact@asnelles-plongee-leo-lagrange.com www.asnelles-plongee-leo-lagrange.com
Association Loisirs Sportifs d'Asnelles A.L.S.A.	M. LAGOUTTE Claude Mme SOHIER Clairette	02.31.22.36.51	alsa14960@laposte.net Georges.sohier@orange.fr
Associations Pêcheurs Plaisanciers Asnellois A.P.P.A.	M. HERQUIER Bernard	02.31.92.86.32 06.46.10.25.11.	herquier.bernard@neuf.fr
Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles- Gold Beach C.L.N.A. Gold Beach	M. MARTIN Benoît	02.31.22.71.33	charavoileasnelles@wanadoo.fr www.charavoile-asnelles.net
Chemin de Vie	Mme BRUNETOT Sylvie	06.22.53.92.06	sbrunetot@gmail.com www.naturopathie-renovee.fr
Club Asnellois « La Belle Plage »	Mme MONNIER Maryse	02.31.22.25.82 06.60.53.06.71	maryse.monnier@hotmail.fr
Comité de Jumelage	Mme GODMET Myriam	02.31.22.38.91 06.82.07.82.96	secretariat.jumelage.asnelles@gmail.com
Comité des Fêtes	Mme MARIE Nadine	02.31.92.16.85 06.21.74.30.80	nadine.marie@neuf.fr
Gymnastique Volontaire	Mme LEBOURGEOIS Brigitte	06.66.31.46.14	agvascf@gmail.com
La Pétanque Asnelloise	M. DUPRÉ François	06.84.54.18.79	dupre.fr@hotmail.fr Petanque.asnelloise@hotmail.fr
Lecture à voix haute	Mme QUENTIN-HEUZÉ Isabelle	06.31.22.83.81	contact@litteratureavoixhaute.com
Les Tamaris	M. CEVAER Philippe	02.31.51.12.70	tamaris@laligue14.org
Les Tourelles	M. MELLET Stéphane	02.31.51.19.44	direction@lestourelles-vacances.com
Loisirs Activités Culture Asnelles L.A.C.A.	M. GODMET François	02.31.21.94.02 07.31.21.94.02	laca.asnelles@gmail.com tamaris14@gmail.com
Tourbière 14	M. LANGLAIS Bernard	06.95.54.17.24 02.31.78.29.70	homosapiens@wanadoo.fr www.tourbiere14.fr



BAR-TABAC DES SPORTS
M. MICHAUX
18, rue de Southampton
02.31.22.34.38



Angélique Coiffure
Homme - Femme - Enfant
02 31 22 66 78
20 rue de Southampton 14960 ASNELLES



Gold Beach Evasion
RANDONNÉE EN QUAD
2 Avenue Maurice Schumann
14960 ASNELLES
Tél: 02 31 22 75 80 ou 07 83 64 74 96
Mail: auva3d@gmail.com
Site web: www.goldbeachevasion.com

LES AMIS DE LA GRANGE À DÎME D'ASNELLES

2020 devait être un excellent cru pour la grange à dîme d'Asnelles après tous les travaux réalisés, offrant un meilleur confort aux spectateurs et aux auditeurs. Le calendrier des animations avait été minutieusement établi pour satisfaire le plus grand nombre de personnes, avec, notamment, un trio de jazz, une exposition sur la naissance des bains de mer à Asnelles, un récital de piano pour saluer le 250^e anniversaire de la naissance de Beethoven, une rencontre avec des métiers d'art. C'était sans compter sur la Covid 19...

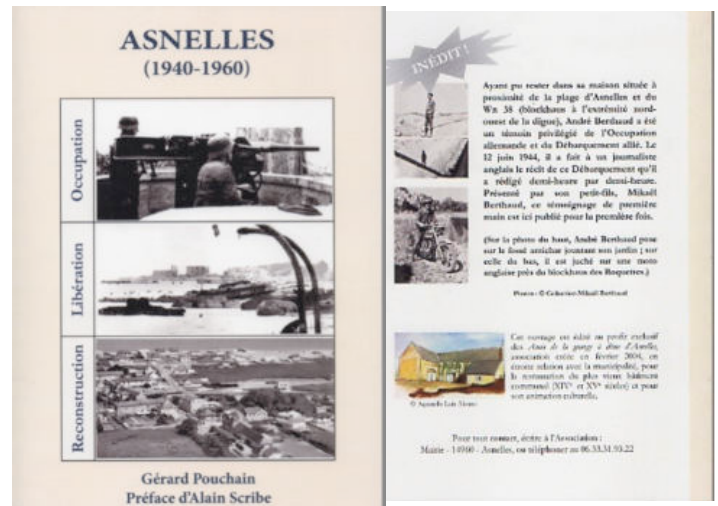
Néanmoins, grâce aux efforts conjugués des administrateurs de l'association, de la municipalité, des services techniques et administratifs de la commune, un programme varié a pu être proposé tout en respectant les consignes sanitaires.

On retiendra en particulier la *Nuit nationale de la lecture*, les visites guidées dans le village et l'église, la projection du film *Ma vie dessinée* en présence du réalisateur, le duo de violons (Festival *Embruns de musique*) avec l'amical appui de l'A.D.T.L.B., l'évocation en images et à plusieurs voix de Sainte-Honorine, la publication du livre *Asnelles 1940-1960*, et l'exposition réalisée en partenariat avec l'association *Route Serge Saint Sculpteur* qui a accueilli plus de 200 écoliers de Creully-sur-Seulles et de Ver-sur-Mer mais qui a dû fermer ses portes plus tôt que prévu en raison d'une décision préfectorale liée à la Covid 19.



Le calendrier 2021 sera encore plus riche. Pour en profiter pleinement, il reste à souhaiter à chacun(e) une nouvelle année qui permettra de renouer avec *la vie d'avant...*

Gérard Pouchain, président des *Amis de la grange à dîme d'Asnelles*



LITTÉRATURE À VOIX HAUTE CHEZ DOUCE SOUVENANCE

Les 18, 19, 21, 23 août : Lectures par Thomas SACKSICK, Andréa SCHIEFFER, Fabrice HERVÉ (accompagné à l'accordéon par Bernard ARIU), Gérard DESARTHE, et Dominique VALADIÉ.

Les Tamaris
21 Avenue de la Libération
Tel : 02.31.51.12.70
www.tamaris.laligue14.org
E-mail : tamaris@laligue14.org

NORMANDIE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

LES TOURELLES
NORMANDIE

Maison Familiale de Vacances - Centre d'Accueil et de Loisirs

BP 6 Avenue de la Libération 14960 ASNELLES SUR MER

Tel. : 02 31 51 19 44 - Fax : 02 31 51 19 45
accueil@lestourelles-vacances.com

Gold Beach Hôtel & Residence
Vito IUZZOLINO
Hotel Manager
www.gold-beach-hotel.com

iuzzolino.vito@gmail.com Rue Devonshire Regiment
+33 (0)6.52.44.37.29 14960 - Asnelles

TOURBIÈRE 14

Si la Covid 19 le permet, *Tourbière 14* vous attendra pendant la saison 2021 dans ses ateliers pour de nombreuses activités et découvertes : les outils en pierre de la préhistoire, la fabrication de pain néolithique et de sel, la cuisson de la viande, le fumage de poissons, la réalisation de poteries en terre, la forge, la pratique du tir à l'arc et du propulseur, sans oublier le feu de camp du lundi soir en juillet en août.

Belle et heureuse année 2021 !

Bernard Langlais, président de *Tourbière 14*



COMITÉ DE JUMELAGE ASNELLES-CHARMOUTH

Le Jumelage, déjà tracassé par les incertitudes du Brexit, a subi la pandémie du coronavirus. Comme toutes les associations, il a été complètement désorganisé et n'a pas effectué ses activités :

- la visite chez nos amis anglais n'a pas eu lieu,
- les repas des mois de juillet et d'octobre ont été annulés,
- la participation à la brocante impossible.

Mais à titre individuel, nous avons participé aux actions du Verethon le 15 août et le 5 décembre, et, surtout, nous avons pris soin des uns et des autres en nous souciant de chacun par des échanges téléphoniques ou des « coucous » lointains. Ceci est vraiment dans l'esprit du Jumelage. A tous je souhaite une très belle année avec des jours meilleurs.

Long live our twining and Happy new year!

Myriam Godmet, présidente du *Comité de Jumelage Asnelles-Charmouth*

LOISIRS ACTIVITÉS CULTURE ASNELLES – L.A.C.A.

En cette fin d'année 2020, c'est avec un regard triste que nous allons la quitter, mais heureux de passer à autre chose en ce début janvier. Les événements sanitaires n'ont laissé que peu de répit pour nos animations au cours de la saison des vacances. Pour le bien-être de tous, nous avons souhaité pouvoir maintenir le cirque pour les enfants au cours de l'été. La brocante d'automne est restée confinée en attendant des jours meilleurs. Ensuite, que nous permettra la nouvelle année ? Aujourd'hui, Noël a vécu, et l'hiver va nous accompagner encore quelque temps. Cela nous permet de vous présenter d'abord nos vœux pour une bonne santé, ensuite une nouvelle décoration de village, d'une part avec des sapins coupés, positionnés au centre du bourg, et d'autres avec racines. Ceux-ci sont plantés à vie, pour l'un, place Sir Alexander Stanier, près de la boulangerie, les deux autres dans le square St Martin et au Clos de l'Avenir. Il nous reste à leur souhaiter une longue vie et une décoration à chaque Noël. Un tableau de Noël vous a proposé histoires, recettes et autres plaisirs.

L'année 2021 est née. Vivons-la paisiblement avec l'espoir de bonne santé !

François Godmet, président de *Loisirs Activités Culture Asnelles*

Du 4 au 10 août, L.A.C.A. a organisé les **3 A** à la salle des fêtes.

CLUB DE LOISIRS NAUTIQUES D'ASNELLES C.L.N.A.-GOLD BEACH

L'année 2020 a été compliquée pour le Club par les deux confinements, cependant elle n'a pas été totalement négative. En effet, deux nouvelles importantes sont venues donner du baume au cœur des salariés avec également la mise en place d'une nouvelle activité : la découverte en kayak de la Seulles, de Banville à Courseulles-sur-Mer.

Le club a changé de nom ! Il ne faudra plus dire le C.L.N.A., mais le C.L.N.A.-Gold Beach en hommage à nos Libérateurs, mais aussi pour répondre à des projets internationaux axés sur les sports nature et le char à voile évidemment, l'obtention du label régional *Sport et Handicap*, « Norm'Hand », véritable « récompense » pour les membres salariés et bénévoles du Club, l'accueil des personnes en situation de handicap étant l'une de nos priorités. Par contre, n'ayant pu recevoir les scolaires, nous avons connu une très importante fréquentation familiale cet été.

Du point de vue des résultats sportifs, la F.F.C.V. a décidé de faire de 2020 une année blanche, immense regret des jeunes du Club qui étaient pour certains en tête des classements régionaux et nationaux de leur catégorie respective. La seule compétition validée a été la 30^e édition des 5 heures de Berck en septembre, où Marylou THOMAS faisant équipe avec Marine DELAUNAY (Berck) s'est adjugée la 3^e place sur 24 équipages, place historique car c'est le premier duo féminin à monter sur la « boîte » en 30 ans d'existence de cette compétition.

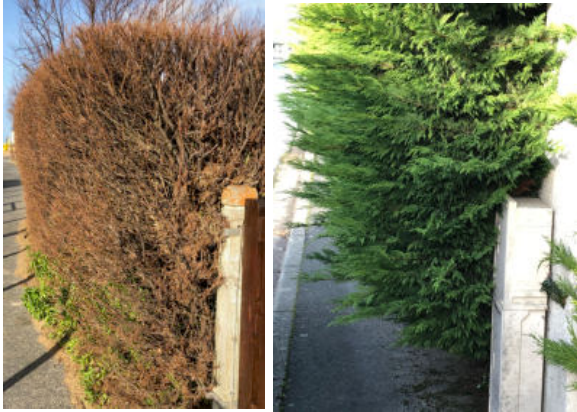
Rappelons que les habitants d'Asnelles bénéficient d'une remise de 10% sur nos tarifs d'activités ! Alors venez nombreux découvrir le char à voile et autres activités, et respirer un air sain et iodé !

Bonnes fêtes et bonne année 2021.

François Garnavault, Directeur



Danger ! Vos plantations empiètent sur le domaine public



L'élague des arbres, des arbustes, des haies est dicté par le souci de la sécurité des personnes. Aussi les riverains doivent **obligatoirement** élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux, ni la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphone et l'éclairage public.

La plantation de thuya ou de laurier-palme en haie est interdite.

Pour un espace de vie convivial partagé en toute sécurité :

- Je ne laisse pas **ma végétation envahir** le domaine public. **Certaines espèces dites « invasives »** sont à proscrire. Voir la liste dans les annexes informatives du PLU sur le site de la mairie (asnelles.fr/vie-pratique/urbanisme).
- **Je ramasse les déjections de mes animaux**, Je pense à emporter un sac avec moi.
- **Je respecte les consignes de tri** et de ramassage des déchets. **Je n'abandonne pas mes déchets sur la voie publique.**
- **Je respecte les vitesses** et je laisse les trottoirs aux piétons.
- **Je respecte le plan de circulation et de stationnement des bateaux et des tracteurs** sur la plage d'Asnelles, tel que défini par arrêtés préfectoral et municipal, consultables sur le site internet de la mairie (asnelles.fr/vie-municipale) ainsi que sur les panneaux d'affichage au Poste de secours et aux cales d'accès.



La dune est fragile, je la protège.



Stop aux bruits , sauf

- ✓ du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ✓ Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.

Stop au feu

Selon le règlement sanitaire départemental, article 84, le brûlage à l'air libre, ou à l'aide d'un incinérateur, des ordures ménagères, y compris les déchets verts, est interdit.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Calendrier collecte déchets ménagers et tri sélectif 2021 sur la commune d'Asnelles

OM = Ordures Ménagères / TRI = Tri sélectif

Les bacs OM et les sacs de TRI sont à sortir la veille au soir

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L OM	1 L OM	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L OM	1 M
2 S	2 M TRI	2 M TRI	2 V	2 D	2 M	2 V OM	2 L OM	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L OM	3 J	3 S	3 M TRI	3 V OM	3 D	3 M	3 V
4 L OM	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L OM	4 J	4 S
5 M TRI	5 V	5 V	5 L OM	5 M	5 S	5 L OM	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M TRI	6 V OM	6 L OM	6 M	6 S	6 L OM
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L OM	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M TRI
8 V	8 L OM	8 L OM	8 J	8 S	8 M TRI	8 J	8 D	8 V	8 L OM	8 M	8 S
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V OM	9 L OM	9 J	9 S	9 M TRI	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L OM	10 J	10 S	10 M	10 V OM	10 D	10 M	10 V
11 L OM	11 J	11 J	11 D	11 M TRI	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L OM	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L OM	12 M	12 S	12 L OM	12 J	12 D	12 M TRI	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M TRI	13 J	13 D	13 M	13 V OM	13 L OM	13 M	13 S	13 L OM
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L OM	14 M	14 S	14 M TRI	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L OM	15 L OM	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L OM	15 M
16 S	16 M TRI	16 M TRI	16 V	16 D	16 M	16 V OM	16 L OM	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L OM	17 J	17 S	17 M TRI	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L OM	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V OM	18 D	18 M	18 S	18 L OM	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L OM	19 M	19 S	19 L OM	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M TRI	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M TRI	20 V OM	20 L OM	20 M	20 S	20 L OM
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L OM	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M TRI
22 V	22 L OM	22 L OM	22 J	22 S	22 M TRI	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L OM	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V OM	23 L OM	23 J	23 S	23 M TRI	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L OM	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L OM	25 J	25 J	25 D	25 M TRI	25 V OM	25 D	25 M	25 S	25 L OM	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L OM	26 M	26 S	26 L OM	26 J	26 D	26 M TRI	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M TRI	27 J	27 D	27 M	27 V OM	27 L OM	27 M	27 S	27 L OM
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L OM	28 M	28 S	28 M TRI	28 J	28 D	28 M
29 V		29 L OM	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L OM	29 M
30 S		30 M TRI	30 V	30 D	30 M	30 V OM	30 L OM	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D		31 M		31 L OM		31 S	31 M TRI		31 D		31 V



**MAINTENANT TOUS LES EMBALLAGES
ET PAPIERS SE TRIENT !**

Un doute, une question ?
Contactez le SEROC au 02 31 51 69 60,
sur www.seroc14.fr ou sur consignesdetri.fr



**PRÊT
POUR LA SAISON
DU JARDINAGE ?**

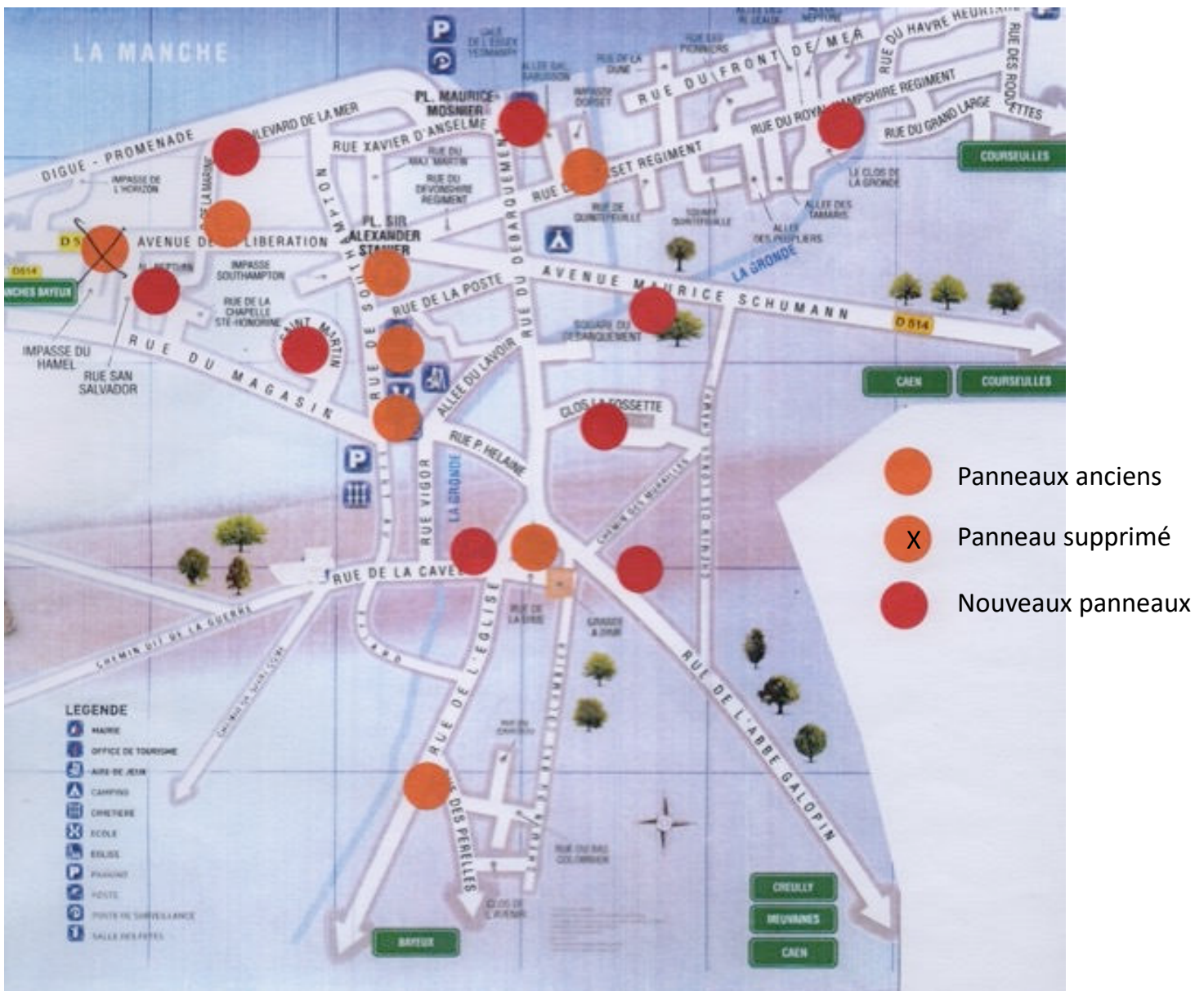
*Il ne vous manque
qu'un seul outil !*



**15
euros**

Réservez votre composteur
au 02 31 51 69 60
ou par internet
www.seroc-bayeux.fr

LES PANNEAUX D’AFFICHAGE MUNICIPAUX



Nouveau plan d’affichage municipal

Pour une meilleure répartition géographique, le Conseil municipal a décidé de renforcer le nombre de panneaux d’affichage.

Carrefour contact
ASNELLES

Du lundi au samedi de 8H à 20H
le dimanche 9h à 13h
15 avenue Maurice Schumann
Tél : 02 31 92 53 25

LE SEXTANT
Vente en Direct du bateau

Zone Conchylicole
14960 Meuvaines
07 86 41 94 68
bateau.lesextant@gmail.com
Suivez nous sur Facebook

**LES SABLÉS
D’ASNELLES**

Tél : 02 31 22 32 09
17, rue de Southampton
14960 ASNELLES-SUR-MER

- ❑ **Urgence dépannage et sécurité électrique** - tél : 09.72.67.50 14 - 24h/24 et 7j/7
- ❑ **Fibre** - La quasi totalité de la commune est fibrée. Les raccordements individuels doivent être sollicités auprès des opérateurs de téléphone afin de connaître la faisabilité du raccordement.
- ❑ **Recensement de la population** - Le recensement de la population prévu en janvier 2021 est reporté pour raisons sanitaires en janvier 2022.
- ❑ **Élections** - En 2021 sont prévues les élections des Conseils Régional et Départemental, sauf contraintes sanitaires. L'inscription sur les listes électorales peut se faire toute l'année.
- ❑ **Bibliothèques – Boîte à lire** sous le préau Espace Maurice Schumann : 24h/24 et 7j/7 en libre service - **Bibliothèque fonds Maurice Schumann** : contact Mireille Gysin, tél : 06.11.85.58.63.
- ❑ **Ouvrage à paraître** : *Asnelles la belle plage et les bains de mer* - Souscription : s'adresser à la mairie.

État civil

MARIAGE

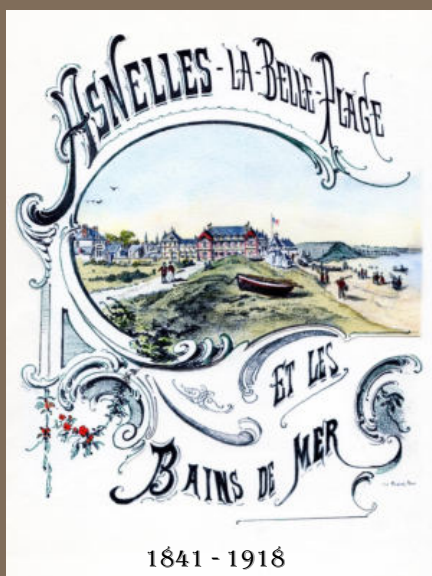
Mireille BESSELIÈVRE et
Pierre SANCHEZ, le 20
juin

NAISSANCES

Lola HARDY, le 19 janvier
Océane DEBAIL, le 22 août
Manon DAVOT, le 4 novembre

DÉCÈS

Claude NICOLLE, le 13 janvier
Anthony PACKHAM, le 15 juin
Laurence CADORET née LECOCQ, le 26 juillet
Jules LAURENCE, le 2 août
Juliette THÉRY née CUISINIER, le 2 septembre
Marcelline HATTE née DANTO, le 18 septembre
Robert MENARD, le 23 octobre
Jean-Claude OLIVIER, le 25 Octobre
Christiane LECONTE née LAGATHU, le 23 novembre 2020



Gérard Pouchain
Préface Alain Scribe

Marc d'Anselme
Psychologue
Spécialité Famille – Enfant
11 rue de Southampton 14960 ASNELLES

Consultations sur rendez-vous
Téléphone 06 11 79 38 26

Cabinet infirmier
11, rue de Southampton 14960 ASNELLES
09.62.50.43.76
Hottin Marion : 07.69.70.64.66
marion.cabinet.infirmier@gmail.com
Deriennic Constance : 07.83.48.80.03
constance.cabinetinfirmier@gmail.com

Alexandre FOUREY
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

* 02 32 59 28 09

11 rue de Southampton 14960 ASNELLES



Jazz dans les prés invite Matthis Pascaud - septembre 2020 - Grange à dîme d'Asnelles



Asnelles la Belle Plage, hiver 2020-2021